Architecture
sans obstacles
Le centre spécialisé suisse

> deux mille
23

Rapport d'activités 2023

Éditorial

© Julian Salinas

Prof. Dipl.-Ing. Friederike Kluge
membre du conseil de fondation,
architecte et professeure à
l'Institut d'architecture FHNW

Chères lectrices, chers lecteurs

À la suite de mon élection au sein du conseil de fondation en juin 2022, j'ai été sollicitée pour donner mon point de vue sur la compatibilité entre accessibilité et durabilité. Jusque là, je ne m'étais jamais vraiment interrogée à ce sujet et j'en ai donc profité pour envisager les parallèles entre ces deux thématiques. Bien souvent, hélas, le bâti existant présente encore de nombreux obstacles pour les personnes en situation de handicap. Les nouveaux bâtiments permettraient d'y remédier. Toutefois, du point de vue environnemental, divers problèmes apparaissent, car une nouvelle construction consomme une quantité énorme de ressources, en plus d'être à l'origine d'émissions de CO2 plus importantes et de volumes de déchets considérables.
L'objectif doit donc être d'améliorer l'existant. Loin de s'opposer, l'accessibilité et la construction durable sont source de synergies dès lors qu'on les envisage de manière globale et de façon sélective. Le bâti devrait répondre à différentes fonctions ou concilier différents usages. Dans les deux cas, créer un cadre de vie qualitatif sur le long terme constitue un objectif majeur. Et l'accessibilité y contribue, au même titre que l'utilisation de matériaux circulaires.
Construire pour l'avenir ne se résume pas à la dimension écologique. Les aspects sociaux doivent en effet y être intégrés dès le départ. Les bâtiments doivent être conçus de sorte à pouvoir être adaptés aux besoins des personnes handicapées en tenant compte de scénarios et de situations de vie évolutives, comme l'augmentation de restrictions dues à l'évolution démographique. Si la planification s'en trouve complexifiée, le résultat gagne en résilience – avec un gain de qualité à de nombreux niveaux. Développer l'existant dans l'intérêt du bien commun nécessite un examen critique des bases légales, un cadre réglementaire pertinent ainsi que des solutions nouvelles, quittant peut-être les sentiers battus. Seules ces conditions permettront de construire des bâtiments non seulement respectueux de l'environnement, mais aussi accessibles et utilisables par tous les publics, avec pour corollaire une société plus inclusive.

Friederike Kluge, membre du conseil de fondation

Photo de couverture :
quelques membres de l'équipe du Centre suisse devant l'entrée du monde rocheux du Jardin des Glaciers à Lucerne, septembre 2023.

Le Centre suisse

Au cours de l'année 2023, le Centre suisse a publié différents textes sur le thème de l'habitat adaptable. Il a aussi intensifé sa collaboration à différentes normes. Parallèlement, il y a également eu des changements au sein de l'équipe.

L'habitat adaptable a été au centre des discussions l'année passée, ce qui s'est reflété dans les publications. Au cours du premier trimestre, l'équipe du Centre suisse a mené à bien la révision de la directive « Logements sans obstacles & adaptables ». Ce document disponible en allemand, en français et en italien a été envoyé à près de 20 000 bureaux d'architectes en Suisse. Le fascicule « Nouvelles perspectives pour les logements » l'a suivi. Il montre de manière très parlante les raisons pour lesquelles les personnes handicapées peinent encore à trouver un logement adéquat et ce qui permettrait d'y remédier. Par ailleurs, le site web « logements-adaptables.ch » a été mis en ligne et regroupe des exemples de réalisations réussies.

Comme l'année passée, le travail sur les normes, tant au niveau national qu'international, par exemple sur la SIA 181/1 ou l'ISO TC59/SC16/WG4, a mobilisé de nombreuses ressources au sein de l'équipe. L'accent a aussi été mis sur la compatibilité entre la conservation du patrimoine et l'absence d'obstacles. Cette thématique a joué un rôle important dans de nombreux cas de consultation et dans le travail du Centre en lien avec l'enseignement. Le programme de notre sortie annuelle prévoyait tout d'abord la verrerie de Hergiswil. Ensuite, Beat Husmann, conseiller local en construction sans obstacles, nous a fait visiter à Lucerne le jardin des glaciers, classé monument historique. Cette sortie a permis à la fois de renforcer l'équipe et d'approfondir ses connaissances sur des thèmes liés à la conservation des monuments historiques, tout en permettant un échange d'expériences pratiques.

L'équipe du Centre suisse a de nouveau été sujette à des changements en 2023. Venu de la recherche en construction résidentielle à la haute école spécialisée de Lucerne HSLU, Richard Zemp complète l'équipe avec un savoir pointu par rapport aux méthodes scientifiques. Responsable de recherche, il a apporté de nouvelles impulsions dans divers projets et a établi des contacts précieux avec des établissements d'enseignement supérieur et des offices fédéraux.

Sidonia Just se charge de différents travaux administratifs. Grâce à son expertise, la comptabilité est désormais gérée à l'interne, simplifiant ainsi grandement la gestion financière, l'organisation des dépenses et la recherche de financements. Ces deux nouvelles recrues ont donné à l'équipe un regain de dynamisme.

L'équipe du Centre suisse au 31 décembre 2022

Eva Schmidt, direction, responsable réseautage, développement des bases techniques et des publications, travail de normalisation, offres de formation dans le domaine de la construction adaptée aux personnes aveugles et malvoyantes

Valérie Ginier, directrice adjointe, supervision RH, responsable offres de formation, élaboration de bases techniques et de publications en français

Micol Camerini-Gellis, master en architecture, UNIFE conseils construction, élaboration de bases techniques et de publications en italien

Peter Habe, développement de bases techniques et de publications, gestion de l'informatique

Sidonia Just, assistante de direction, administration, comptabilité, gestion print, gestion des formations

Nadine Kahnt, développement des bases techniques et des publications, relations presse

Barbara Schaub, conseil spécialisé en lien avec la construction adaptée aux personnes aveugles et malvoyantes, conception et contrôle des marquages tactilo-visuels, notamment dans les gares

Richard Zemp, développement de bases techniques et de publications, responsable de recherche, relations avec les institutions scientifiques et les pouvoirs publics

Au cours de l'exercice 2023, les activités se sont centrées sur le plan d'action pour des logements sans obstacles & adaptables. Deux publications importantes abordant ce sujet ont vu le jour et un site web regroupant des réalisations intéressantes a été mis en ligne.

La réédition de la directive « Logements sans obstacles & adaptables » a été publiée dans trois des langues nationales. Cet effort a été très largement salué et s'est traduit par un nombre important de visites sur le site web. Un deuxième fascicule intitulé « Nouvelles perspectives pour les logements » et conçu comme un argumentaire a été publié dans le but de toucher spécifiquement les maîtres d'ouvrage et les personnes actives dans la planification. Il explique le concept, promeut la mise en œuvre des principes liés aux logements sans obstacles & adaptables, tout en pointant du doigt les déficiences actuelles dans la mise en œuvre, dans le cadre réglementaire et les instruments de promotion. Une campagne de financement participatif a permis une large diffusion de cette publication.

La directive « Rues – Chemins – Places » complètent la norme en illustrant les exigences.

Troisième mesure : la mise en ligne du nouveau site web www.logements-adaptables.ch, rassemblant six premiers projets réussis neufs ou transformés. Le but visé est de montrer aux planificatrices, maîtres d'ouvrage et investisseurs les avantages pour la qualité de vie de toutes les personnes résidentes, afin de les inciter à eux-mêmes réaliser des bâtiments sans obstacles & adaptables. Les cas présentés sur le site web ont également suscité des échanges sur lesquels le Centre suisse pourra s'appuyer lors du développement des bases techniques et des aides à la planification pour les bâtiments résidentiels.

La révision de la directive « Rue – Chemins – Places » a aussi été au programme de l'année, en collaboration avec la commission Construire pour les personnes malvoyantes et aveugles. De nouvelles connaissances et les expériences faites avec la norme VSS 640 075 « Espace de circulation sans obstacles » l'ont rendue nécessaire. Ce document complète la norme d'une part en concrétisant les exigences posées aux espaces de circulation piétonniers sans obstacles et d'autre part en les rendant accessibles à un large public. Grâce à ses notes explicatives, elle constitue un excellent outil pédagogique pour la formation ou peut servir de liste de contrôle. La publication, en ligne et imprimée, sera à nouveau disponible dans les trois langues nationales en 2024.

Le Centre a pris part à la révision des directives SLG « Éclairage intérieur adapté aux personnes âgées et aux malvoyants ». Cette année encore, la participation au groupe de travail chargé de la révision de la norme SIA 500 « Constructions sans obstacles » a été intensive. L'accent a été mis sur la définition des termes « de préférence » et « dans la mesure du possible » ainsi que sur leur application.

Dans le cadre de la révision de la norme SN EN 81-70 « Accessibilité des ascenseurs pour les personnes, y compris les personnes handicapées », le Centre s'est impliqué afin de résoudre un problème structurel dans le groupe de normes sur les ascenseurs. La norme EN 81-70 n'est en effet appliquée, lors de l'installation de nouveaux ascenseurs en Suisse, que pour environ 25% des cas. les autres sont réalisés selon la norme SN EN 81-20, qui ne règle ni l'accessibilité ni l'utilisabilité pour les personnes en situation de handicap. Le Centre suisse voit dans la transformation prévue de ces normes CEN en normes ISO une chance de se saisir du problème.

© Architecture sans obstacles

Transmission des connaissances

Parallèlement à ses formations continues usuelles, le Centre suisse a organisé quelques cours sur mesure et la formation continue sur le thème de la construction adaptée aux personnes aveugles et malvoyantes en allemand a également rencontré un vif intérêt. Lors de différentes manifestations et tables rondes, le Centre a pu apporter son savoir et ses connaissances sous forme d'exposés et de discussions.

Avec la nouvelle directive « Logements sans obstacles & adaptables », les sujets relatifs aux bâtiments résidentiels sur notre site web ont été mis à jour grâce au soutien de Mara Lübbert, une ancienne collaboratrice du Centre. Ces articles techniques sont en cours de traduction en français et en italien. De la même manière, plusieurs articles sur les « Espaces de circulation » ont été retravaillés.

Par ailleurs, le Centre suisse a chargé acute, un bureau d'architecture implanté à Fribourg-en-Brisgau, de rédiger, sous sa supervision, de nouveaux articles destinés à son site web. Ces articles ont été conçus comme des référentiels pour la planification de communautés d'habitation avec prestations de soins. Ils viendront compléter les articles de la catégorie Constructions spéciales ; compte tenu de l'évolution démographique, ce sujet ne cesse de gagner en importance.

Parallèlement à des formations continues toujours bien suivies en 2023, le Centre suisse a également assuré quelques cours sur mesure. Les contrôleurs de chantier travaillant à l'Office des bâtiments de la ville de Zurich, par exemple, ont suivi un cours spécifique afin de pouvoir mieux évaluer les exigences en matière de construction sans obstacles. Quatre après-midis ont été consacrés à l'analyse de cas concrets ainsi qu'à des questions liées à l'interprétation de la norme SIA 500. Proposé pour la première fois sur deux jours, le module Construction adaptée aux personnes aveugles et malvoyantes a suscité un vif intérêt. Une nouvelle session est prévue en novembre 2024 et la première édition en Suisse romande aura lieu en décembre 2024.

Lors d'une présentation à l'occasion des 175 ans de l'Asile des aveugles à Lausanne, Valérie Ginier a illustré un environnement d'apprentissage optimal pour des élèves en situation de handicap et présenté ses exigences constructives. Pour donner suite à cette intervention, un article sera publié en 2025 dans « La Nouvelle Revue – Éducation et société inclusives ». Il présentera de manière plus approfondie l'état actuel des connaissances sur ce thème. Valérie Ginier est également intervenue lors de différentes conférences s'adressant aux gestionnaires de la sécurité incendie sur le thème des chemins de fuite sans obstacles.

> **Une juste pesée des intérêts est possible, si les effets de l'enchaînement de nombreux obstacles sont pris en compte.**

En décembre, le Centre suisse a répondu à l'invitation de Silke Langenberg, professeure à l'EPFZ, et a participé à un débat avec des conservateurs·rices de monuments dans le cadre de la série Freitagsforum. Mené dans un esprit d'ouverture, ce dialogue a fait naître différentes idées. En effet, lors de la pesée des intérêts, seule une prise de conscience des conséquences de l'enchaînement de nombreux obstacles et ses effets sur le quotidien permet d'apprécier l'importance des mesures à mettre en œuvre.

©ETH-IDB

Il est rapidement apparu lors du dialogue que l'absence d'obstacles devait non seulement être beaucoup plus présente, mais aussi être abordée beaucoup plus tôt dans le processus.

Défenses des intérêts et services de conseils

Le Centre suisse exerce également une activité de conseil, notamment dans le cas de questions fondamentales ou de projets d'envergure nationales, comme dans le cas de la gare de Zurich-Enge. Dans le cadre de la pesée des intérêts, il a été possible, en raison du contexte historique particulier, d'accorder plus d'importance au contraste et de s'écarter de la solution standard.

Pour le compte des organisations représentant les intérêts des personnes malvoyantes, le Centre suisse apporte son expertise aux planificateurs·rices et aux conseillers·ères dans les cantons par rapport aux questions spécifiques concernant l'orientation et la mobilité des personnes aveugles ou malvoyantes. Dans le cadre de la mise en œuvre de la loi LHand en ce qui concerne l'accès aux transports publics, il y a fréquemment lieu d'évaluer les systèmes de lignes de guidage dans les gares et sur les plateformes multimodales reliées aux transports régionaux. En 2023, les activités de conseil ont porté sur 109 dossiers, sachant que 84 d'entre eux concernaient des systèmes de guidage dans des gares et à des arrêts CFF.

avec des personnes concernées, il a été possible, dans ce contexte historique, de s'écarter pour une fois de la norme en matière de couleur.
En 2023, le Centre suisse a également soutenu une personne malvoyante qui a vu son opposition à la suppression d'un passage piéton être rejetée. En recourant, elle a finalement obtenu gain de cause, en démontrant la nécessité du passage pour piétons dans ce cas précis, notamment grâce à une évaluation technique et à un soutien de notre part lors de l'inspection sur place, ainsi qu'en négociant avec la commune. Cette décision a tenu compte du fait qu'une nécessité de protection particulière peut exister sur un axe traversant un village même si la vitesse y est limitée à 30 km/h.

> La solution est une réponse adaptée à la situation, respectant l'ouvrage et permettant de guider les personnes ayant une déficience visuelle.

Même si, à de rares exceptions près, les prestations de conseil dans le cadre de projets sont du ressort des services cantonaux, le Centre suisse apporte son expertise de manière ponctuelle dès lors que des questions fondamentales se posent, qu'un conseil et un suivi s'imposent pour des projets d'envergure nationale ou qu'une plainte au titre de la loi LHand est nécessaire. En 2023, cela a été le cas pour vingt-sept bâtiments répartis dans neuf cantons. À cela se sont ajoutées 481 demandes de renseignements techniques par téléphone ou par courriel.
Dans ce contexte, la prise de position du Centre suisse sur la mise en œuvre des marquages tactilo-visuels dans le passage de la gare de Zurich-Enge est à citer. Le terrazzo blanc utilisé dans le passage commercial de la gare d'Enge étant un élément constructif à protéger, le Centre a recommandé d'y apposer des marquages tactilo-visuels noirs. Cette solution adaptée à la situation respecte le bâti et permet un guidage ininterrompu des personnes ayant une déficience visuelle. Après une pesée des intérêts, puis une visite des lieux

La zone test montre le changement de couleur proposé pour les marquages tactilo-visuels lors de l'inspection visuelle sur place dans le passage de la gare à Zurich-Enge.

Membres donatrices et donateurs

Les membres donatrices et donateurs du Centre suisse s'engagent à promouvoir une architecture pour tous. Cette année encore, nous avons pu compter sur votre soutien et fidélité. Et nous vous en remercions !

Il n'a a pas de durabilité sans accessibilité, car celle-ci crée une qualité de vie à long terme. Or, l'architecture sans obstacles demeure à ce jour un domaine peu exploré. Avec notre nouveau responsable « Recherche » au sein de l'équipe, nous entendons renforcer nos activités dans ce domaine. Vos dons nous permettent de mener trois actions : premièrement conduire de manière indépendante des travaux scientifiques destinés aux professionnels de l'architecture sur des problématiques nouvelles ou fondamentales ; deuxièmement maintenir et renforcer le dialogue avec les secteurs du bâtiment et de l'immobilier ; et finalement rendre compte des développements actuels de façon critique mais aussi prendre position. Restez informé, accordez-nous votre soutien ou faites passer le mot. Nous comptons sur vous !

Don annuel pour une personne : CHF 60 / € 60
Don annuel pour une entreprise : CHF 200 / € 200.–

Finances

Malgré des dépenses inhabituellement élevées pour le plan d'action en faveur du logement et grâce aux contributions généreuses de fondations et de donateurs, les comptes ont été clôturés avec un petit bénéfice d'environ 26 000 francs. Augmenter le nombre de membres de soutien et le volume des dons reste une priorité afin d'accroitre les ressources en personnel et de réduire la charge de travail qui pèse en permanence sur l'équipe. Une étude de la haute école spécialisée Kalaidos s'est d'ailleurs penchée sur la question de l'impact extérieur du Centre suisse ainsi que sur les raisons pour lesquels les dons sont effectués par nos membre donateurs·rices. Les propositions seront développées au cours de l'année 2024.

Comptes d'exploitation 2023

	Dépenses
Frais de personnel et d'exploitation	826'937
Projets bases techniques	263'270
Projets relations publiques	28'357
Services de consultations cantonaux	315'500
Provisions / Fonds	- 14'000
Amortissements / Corrections de valeur	34'120
Remboursement fondation	26'191
Somme	**1'480'375**

	Recettes
Contrat de prestations Confédération	760'227
Contributions cantons	265'480
Contributions membres donateurs	104'415
Contributions conseil handicap visuel	78'127
Compensations / Projets / Dons	272'126
Somme	**1'480'375**

Bilan de la Fondation au 31 décembre 2023

	Actifs
Liquidités	979'308
Créances	134'662
Immobilisations corporels, actifs transitoires	24'715
Immobilisations financières	46'000
Aménagements locaux	168'700

	Passifs
Engagements	50'315
Provisions / Fonds	598'000
Capital libre	705'070

Fortune de la Fondation au 31.12.2022	1'290'879
Gain de capital	12'191
Fortune de la Fondation au 31.12.2023	**1'303'070**

La Fondation

Un nouveau Comité de fondation s'est constitué : Stephanie Weiss, Manuel Gysel et Mark Roth, tous membres du Conseil de fondation siègent sous la direction de Joe Manser. Avec un regard critique sur les finances et les objectifs stratégiques, cet organe accompagne les activités du Centre suisse. La révision des objectifs stratégiques a permis de faire émerger des objectifs de travail à court terme qui servent de ligne directrice au Centre suisse lors de la planification de ses activités.

Les objectifs stratégiques validés par le Conseil de fondation cette année prévoient notamment de recentrer l'attention sur la notion d'avantage pour les personnes en situation de handicap et de faire des professeurs·es et des enseignants·es universitaires une cible prioritaire, car l'enseigement doit poser les bases de la sensibilisation, de l'élaboration et de la mise en oeuvre de l'accessibilité sans obstacles.

Membres du Conseil de fondation

Joe A. Manser, président
architecte, ancien directeur du Centre suisse, Zurich

Manuel Gysel, vice-président
architecte diplômé ETHZ/ SIA, Isler und Gysel Architekten, Zurich

Prof. Dr. Heike Bischoff-Ferrari
Hôpital universitaire, Zurich
directrice de la clinique gériatrique

Stephan Hüsler
spécialiste en économie bancaire, président d'AGILE.CH, directeur de Retina Suisse, Emmenbrücke

Prof. Dipl.-Ing. Friederike Kluge
architecte et professeure à l'institut d'architecture FHNW, Muttenz

Christian Lohr
conseiller national, essayiste, journaliste, Kreuzlingen

Fabian Peter
conseiller d'État, directeur du département de la construction, de l'environnement et de l'économie du canton de Lucerne, membre de la conférence suisse DTAP, Lucerne

Patrick Röösli
architecte diplômé ETS/SIA, conseiller cantonal, Zug

Mark Roth
expert-comptable diplômé, économiste d'entreprise HES, Budliger Treuhand AG, membre du conseil et président du comité d'audit de la banque cantonale zurichoise, Zurich

Ursula Schwaller
architecte diplômée FH/HES, hb architekten ag, athlète en fauteuil roulant, Guin

Barbara Thalmann
architecte diplômée ETHZ, syndic de la ville d'Uster

Prof. Dr. Ulrich A. Weidmann
vice-président ETHZ, Zurich

Dr. Stephanie Weiss
professeur HSLU, Lucerne

Maria Zurbuchen-Henz
architecte diplômée ETHZ, M+B Zurbuchen-Henz architectes, Lausanne